Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 6

Artikel: Formes atypiques d'acariose
Autor: Rousseau, M. / Tabarly, O. / Monteira, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067188

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alt.	*Station*	*Augm. kg.*	*Dim. kg.*	*Augm. nette*	*Observations*
452	Payerne	6.100	1.700	4.400	Meilleure journée, le 22. IV, avec 1 kg. 200. Un peu de miel en hausses, mais corps de ruche à surveiller. Quelques essaims.
425	Saconnex d'Arve				
	Carouge GE	5.300	0.800	4.500	La bise, le froid et la sécheresse ont entravé la récolte. L'avenir paraît sombre.
481	Marnand	9.300	2.400	6.900	Récolte sur la dent-de-lion et les arbres fruitiers.
586	Senarclens	14.700	2.700	12.—	
620	Echallens	4.400	1.550	2.850	Bise, froid, sec, pas de nectar.
668	Vuarrengel	5.750	1.150	4.600	Résultat quelque peu influencé par un remplacement de la reine, puis par un essaim. Récolte sérieusement contrariée par la bise.
750	Le Mouret (FG)	2.300 (6-10.V)	8.500 (11.X-10.IV)	2.300	On note des augmentations de 500 gr. à 600 gr. par jour.
970	Le Locle	1.— (7-10.V)			Léger début de récolte dès le 7.V. Colonie stimulée durant la période de bise et de mauvais temps.
1150	Le Sépey		3.500	—	Temps sec et bise.

Rien de sensationnel dans les résultats des pesées. De façon générale, la bise persistante durant la seconde quinzaine d'avril et le début de mai a entravé la récolte partout. La végétation précoce de la plaine a plus spécialement souffert d'un manque d'humidité, tandis que celle de la montagne a été momentanément stoppée par la neige et le gel.

Mais rien n'est perdu, et si en plaine comme à la montagne il y a de la place dans les hausses, il y a également encore de nombreux beaux jours en perspective. Le soleil et la pluie sauront offrir à nos abeilles de vastes chantiers de travail, et à nous leurs maîtres, de beaux et lourds rayons de miel.

Le Locle, le 20 mai 1960.

G. Matthey.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

Formes atypiques d'acariose

par Rousseau (M.), Tabarly (O.) et Mme Monteira (E.)
Tiré du *Bulletin apicole* d'information
et de documentation scientifique et technique (2e sem. 1959)

Bien des apiculteurs ont fait connaissance avec l'acariose en trouvant devant les ruches des abeilles traînantes et des abeilles mortes, parfois en grande quantité. Les colonies étaient condamnées ; c'était à plus ou moins longue échéance l'anéantissement du rucher.

Une telle maladie semble en voie de régression.

L'apiculteur, ayant pris conscience des conséquences des maladies dans l'élevage des abeilles, surveille ses colonies ; dès le premier symptôme il intervient, il fait immédiatement l'application d'un traitement.

Peut-on, dans ces conditions, espérer voir un jour prochain disparaître l'acariose de la liste des maladies si redoutées des apiculteurs ?

Nous devons l'espérer. Mais auparavant allons-nous sans doute assister à une évolution de la maladie, à l'apparition de formes nouvelles d'acariose.

Il y a lieu de le penser devant les cas que nous avons rencontrés et identifiés comme des formes atypiques d'acariose.

Symptômes. — Le premier rucher pour lequel nous avons été alertés ne présentait aucun symptôme de maladie connue. Le couvain était sain et en quantité normale ; aucune abeille traînante ni aucune abeille morte ne se trouvait devant les ruchers.

Deux particularités avaient attiré l'attention de l'apiculteur :

a) *Les populations affaiblies.*

b) *Les provisions réduites.*

La faiblesse des populations résistait à tous les moyens habituels de reconstitution des colonies ; nourrissements spéculatifs, réunions.

Les provisions réduites suffisaient juste aux besoins de la colonie. L'apiculteur ne pouvait pas faire de récolte de miel.

Ces caractères bien particuliers furent retrouvés dans tous les ruchers que nous avons visités par la suite pour les mêmes raisons. A signaler ce détail supplémentaire observé à propos de la faiblesse des colonies : la population des jeunes abeilles est à peu près normale, la dépopulation provient de l'absence presque totale des abeilles butineuses.

Agent causal. — Nous devions rechercher si ces caractères étaient la conséquence d'un état pathologique. De très nombreux prélèvements furent examinés au laboratoire. Les prélèvements d'abeilles, vu la rareté des butineuses, comprenaient peu de sujets, mais aucun ne permit de trouver le moindre caractère se rapportant à une maladie parasitaire ou microbienne.

Les prélèvements de couvain se présentaient sans infections ni altérations.

Les examens et analyses de fragments de rayon de pollen ou de nectar ne révélaient aucun indice d'une affection quelconque : parasites, toxiques, etc...

Tous les moyens d'investigation habituels furent utilisés. Aucun n'apporta de lumière pour mettre en évidence l'élément causal.

Devant nos résultats négatifs, un apiculteur nous donna des renseignements plus complets sur l'état sanitaire de son rucher au

cours des années antérieures. Il indiqua avoir eu l'acariose deux années auparavant. La maladie avait tout à fait disparu à la suite des traitements qu'il avait appliqués. Mais c'est après l'application de ces traitements que les colonies n'avaient jamais repris leur activité normale.

S'agissait-il alors d'un effet des traitements ?

Nous avons pu d'abord le croire, car les autres cas signalés se rapportaient également à des ruchers traités. Mais les techniques des traitements et les produits utilisés n'étaient pas les mêmes pour tous.

Dans ces conditions nous ne pouvions pas, sur ce point, nous faire une opinion.

Il fut alors demandé au premier apiculteur, puis aux autres qui nous avaient fait part de l'état de leur rucher, de faire l'envoi au laboratoire de prélèvements de cent à deux cents abeilles par ruche, celles-ci devant être prises dans la ruche, faute de les trouver en nombre suffisant à l'extérieur.

Sur ces prélèvements, deux d'entre nous recherchèrent uniquement les acariens.

Les recherches ne furent pas vaines, mais cependant pas très fructueuses ; quelques rares abeilles, cinq à quinze sur cent, étaient légèrement infectées par un ou deux acariens adultes au plus avec quelques œufs ou larves d'acariens.

Le degré d'infestation et le nombre d'abeilles atteintes ne justifiaient pas les dépopulations observées.

Deux ruches malades nous furent alors apportées au laboratoire. Là, nous constations le déséquilibre des colonies qui comprenaient un effectif à peu près normal de jeunes abeilles, mais un nombre très réduit de butineuses. La dépopulation intéressait uniquement les plus anciennes abeilles.

L'une de ces colonies fut asphyxiée afin de permettre l'examen de toutes les abeilles vis-à-vis des principales affections.

L'un de nous se chargea des examens de l'appareil digestif, un autre fit la dissection des premières paires de trachées, tandis que par ailleurs d'autres recherches étaient faites : intoxications, infections, etc...

Les analyses, les cultures, les examens, toutes les techniques furent mises en œuvre. Il ne fut possible de trouver que des acariens, *Acarapis Woodi*. Quelques rares abeilles étaient trouvées faiblement infestées et parmi elles quelques sujets plus rares encore en nombre (1 sur 12 ou 13 atteints) étaient fortement infestés d'acariens au point de provoquer des troubles.

Malgré ces nouvelles observations, il était difficile de concevoir que ces quelques sujets, même les plus atteints, pouvaient être seuls à jouer un rôle dans cet ensemble de manifestations.

La confirmation nous en fut cependant donnée par le succès des traitements acaricides contre ces manifestations.

Tous les ruchers suspects qui furent traités contre l'acariose retrouvèrent leur prospérité.

Acarapis Woodi était bien l'agent causal.

La colonie gardée au laboratoire fut sacrifiée deux mois après la fin du traitement. Toutes les abeilles sans exception furent examinées par nous trois, et toutes les trachées furent trouvées saines, indemnes de toute trace d'acarien.

Origine. — Si les traitements contre l'acariose permettaient aux colonies de retrouver leur prospérité, il semblait paradoxal de penser que les mêmes traitements avaient été à l'origine des manifestations observées.

L'explication nous fut donnée par les apiculteurs.

A la suite des succès de nos traitements, les apiculteurs nous demandèrent de leur laisser des produits pour faire eux-mêmes, par la suite, des « traitements de sécurité ».

Ces traitements dits de « sécurité » consistaient pour l'apiculteur à faire un traitement partiel, c'est-à-dire une ou deux applications d'un traitement qui normalement comportait par exemple huit applications.

Là se trouvait la clef qui permit de comprendre le problème.

Nous nous trouvions dans tous les cas devant des ruchers acariosés, mal soignés, et pour lesquels périodiquement avaient été pratiqués des traitements dits de « sécurité » ou « préventifs ».

A l'origine se trouvait une forme type d'acariose.

Evolution. — Au début, quand sévissait l'acariose sous sa forme type, l'apiculteur avait fait le traitement qu'il convenait de faire, mais dans ce traitement il omettait par négligence quelques détails d'application ou, faute de temps, il réduisait le nombre des applications.

Pour l'apiculteur, le rucher était quand même suffisamment traité puisqu'il n'y avait plus d'abeilles traînantes ni d'abeilles mortes devant la ruche ; de plus, le laboratoire auquel avaient été envoyés les prélèvements après le traitement avait répondu « acariens morts ».

En réalité, il n'y avait qu'apparence de guérison.

Le traitement insuffisamment appliqué n'avait tué qu'une partie des acariens. Il restait quelques rares adultes avec quelques œufs et larves d'acariens, répartis dans un petit nombre d'abeilles.

Par la suite, ces acariens se sont multipliés, ont infesté de nouvelles jeunes abeilles, mais faiblement du fait de leur trop petit nombre.

En conséquence, les jeunes abeilles trop faiblement infestées ne se trouvaient pas incommodées.

Ce n'est qu'avec le temps, quand les jeunes furent devenues âgées, c'est-à-dire des butineuses, que plusieurs générations d'acariens s'étant produites, ceux-ci étaient en nombre suffisant pour provoquer des malaises et la mort des abeilles.

Mais les butineuses meurent loin de la ruche. Elles meurent au cours d'un vol qui, augmentant leur fatigue, accélère l'évolution des troubles qui aboutissent à l'incapacité de vol et à la mort.

Ainsi nous trouvons-nous devant une ruche sans abeilles traînantes et sans abeilles mortes, donc sans les symptômes caractéristiques de l'acariose type.

Mais nous trouvons les caractères de la forme atypique d'acariose :

— Population faible, avec un nombre très réduit de butineuses.
— Provisions réduites ne permettant pas de récolte de miel.

Ce stade de la *forme atypique d'acariose* ne devrait pas normalement se maintenir.

L'évolution de la maladie se poursuit dans la ruche, où les acariens se multiplient sans cesse. Ceux-ci, de plus en plus nombreux, vont infester un plus grand nombre de jeunes abeilles, chacune d'elles étant infestée par un plus grand nombre d'acariens.

L'infestation des jeunes abeilles devenant plus importante en nombre et en intensité, il en résulte pour celles-ci des troubles et la mortalité. Ainsi, petit à petit apparaîtront les symptômes de la *forme type d'acariose :*

— dépopulation générale ;
— abeilles traînantes et mortes devant la ruche.

Mais cet autre stade, qui était celui jusqu'alors bien connu, ne se produit plus dans les ruchers que nous avons signalés, parce que les apiculteurs appliquent périodiquement des traitements dits de « sécurité ».

Par ces traitements partiels, l'apiculteur provoque chaque fois la mort de la plupart des acariens adultes (épargnant quelques rares sujets, les larves et les œufs). Dans ces conditions, l'infestation sur le point d'atteindre son *stade type d'acariose* se trouve brusquement réduite à une infestation faible.

C'est ainsi que se maintient la *forme atypique d'acariose* avec ses caractères de :

— dépopulation par absence de butineuses,
— réserves réduites.

Traitement. — Quels sont les moyens susceptibles d'éliminer cette nouvelle forme d'acariose ?

Seuls les traitements acaricides recommandés pour la forme type d'acariose sont efficaces.

Ceux-ci doivent être appliqués avec rigueur dans tous leurs détails, sans interruption et en totalité.

Quel que soit le degré d'infestation, quel que soit le nombre de colonies atteintes, toutes les ruches d'un même rucher, et tous les ruchers d'un même secteur doivent faire l'objet d'un traitement complet et strictement appliqué.

Seul un traitement, complet dans l'application pour chaque ruche et total en s'appliquant à toutes les ruches, peut permettre l'éradication de l'acariose.

Conclusions

Nous savons que l'évolution normale de l'acariose conduit à la forme type avec ses symptômes bien connus qui aboutissent à la mort des colonies.

Nous savons que cette évolution peut être arrêtée par une cause quelconque influençant le développement des acariens.

Nous savons que cet arrêt dans l'évolution peut constituer un stade qui se manifeste par une forme atypique avec des symptômes particuliers.

Connaissant cette évolution et les deux formes de manifestations de l'acariose ;

connaissant les techniques de traitements identiques pour toutes les formes d'acariose ;

nous conclurons en attirant tout spécialement l'attention des apiculteurs :

— 1. sur l'existence de cette forme atypique d'acariose qui ne se manifeste par aucun symptôme caractéristique de l'acariose type, et que seules doivent faire suspecter :
   a) la dépopulation des ruches,
   b) la réduction des provisions.

— 2. Sur la nécessité de faire, dans tous les cas d'acariose, quelles que soient les formes de manifestations, un traitement reconnu efficace, qui sera appliqué scrupuleusement dans tous ses détails et dans sa totalité.

— 3. Sur le danger que présentent certaines pratiques dites « traitements de sécurité » ou « traitements préventifs », qui ne sont pas des traitements mais seulement des applications acaricides qui n'atteignent qu'incomplètement les acariens.

En résumé, l'apiculteur doit savoir que : *l'acariose*

sous sa forme type qui aboutit à la mort des colonies, ou sous sa forme atypique qui rend improductives les colonies, reste une maladie très grave pour l'économie apicole.

Le but qu'il faut atteindre c'est

l'éradication totale de la maladie.

Pour cela, un seul moyen :

Un traitement approprié et parfaitement bien appliqué.